

COMMUNE DE PRUNELLI-DI-CASACCONI
(Haute-Corse)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE CARTE COMMUNALE

Par arrêté n° 2020-004 du 18 juin 2020 le Maire de Prunelli-di-Casacconi a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de carte communale en cours d'élaboration.

A cet effet, Monsieur Jean-Philippe VINCIGUERRA a été désigné commissaire-enquêteur par le président du tribunal administratif de Bastia.

Le dossier du projet et les pièces qui l'accompagnent seront consultables en mairie, 76 Place St Quilicus 20290 Prunelli-di-Casacconi du 15 juillet 2020 au 17 août 2020 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, ainsi que sur un registre dématérialisé à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/1987>.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie aux dates et heures suivantes :

- Le mercredi 15 juillet 2020 de 8 h 00 à 12 h 00
- Le mercredi 22 juillet 2020 de 14 h 00 à 17 h 00
- Le mercredi 05 août 2020 de 14 h 00 à 17 h 00
- Le lundi 17 août 2020 de 14 h 00 à 17 h 00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de carte communale pourront être consignées sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie ou par voie électronique à enquete-publique-1987@registre-dematerialise.fr.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Pour insertion, le Maire, Christiane Mariotti